



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:
15.10.09.

Date de la convocation des conseillers :
15.10.09.

point de l'ordre du jour no:
10

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 23 octobre 2009

Présents: Mutsch, bourgmestre, Braz, Spautz, échevins, Snel, Hannen, Roller, Huss, Jaerling, Knaff, Hildgen, Codello, Zwally, Weidig, Becker, Baum, conseillers, Clement, secrétaire communal.

Absents : Hinterscheid, Tonnar, échevins, Maroldt, Wohlfarth, conseillers

Le Conseil Communal;

Objet: Subsidés extraordinaires

Vu les lettres de différentes associations de la Ville demandant une subvention extraordinaire pour leurs activités;

Considérant que le collège des bourgmestre et échevins se propose d'accorder une subvention adéquate;

Vu les articles afférents des dépenses ordinaires des budgets de l'exercice 2009 prévoyant des crédits suffisants pour faire face aux dépenses;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi;

**d é c i d e
à l'unanimité**

d'accorder les subsidés extraordinaires suivants :

Nom de l'association	Date demande	Concerne	Montant
Initiativ Rëm Schaffen asbl	29.04.2009	Subside annuel	15.000 €
Secouristes de la Ville	02.10.2009	Permanence théâtre	6.034,49 €
Harmonie des Mineurs	04.08.2009	Remboursement frais d'inscription au conservatoire	250 €

En séance

Date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 24.11.2009.
Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal,

Suivent les signatures

Le bourgmestre,